

École des Arts

Musique - Danse - Théâtre



Cœur
TARENTEISE
COMMUNAUTÉ


val vanoise
communauté de communes

**VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE**
Communauté de communes







Édito

L'École des Arts poursuit sa volonté de rendre la pratique artistique accessible à tous, et de permettre à chacun de se développer pleinement. Que l'on soit débutant ou pratiquant confirmé, l'expression artistique est un puissant levier d'épanouissement personnel.

De ce fait, notre structure intercommunale se donne pour mission d'accompagner les habitants du territoire, à tout âge, dans la découverte de leur propre sensibilité, et nous pouvons compter pour cela sur une équipe d'artistes enseignants qualifiés, qui ont à cœur de transmettre leur passion et de valoriser la créativité.

L'École des Arts est une fenêtre ouverte sur le monde et nous encourageons chaque élève à cultiver une ouverture culturelle qui puisse enrichir ses connaissances et assouvir sa curiosité. Cela passe par l'exploration de différents répertoires mais aussi par le croisement des disciplines qui nourrissent la formation globale dispensée au sein de l'établissement, et participent à forger des artistes amateurs éclairés.

Par leur engagement à offrir un enseignement artistique de qualité et ouvert à toutes et tous, les Communautés de Communes Cœur de Tarentaise, Val Vanoise et Vallée d'Aigueblanche donnent à chacun l'opportunité d'une pratique culturelle stimulante et adaptée à ses aspirations.

Enfin, parce que l'art prend tout son sens lorsqu'il est partagé, notre école souhaite renforcer ses liens avec les propositions artistiques et culturelles du territoire, participant ainsi activement à la dynamique locale, permettant de transformer l'apprentissage en une expérience collective riche et vivante.

Nous aurons un grand plaisir à vous accueillir pour cette année scolaire 2026-2027, en continuant à faire rayonner la culture sur notre territoire et en partageant, à l'occasion des différentes représentations scéniques, des moments de convivialité.

Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Communauté
de Communes
Cœur de Tarentaise

André POINTET

Président de la Communauté
de Communes
Vallées d'Aigueblanche

Jean-Yves PACHOD

Président de la Communauté
de Communes
Val Vanoise



Musique

LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

le chant



cours de chant individuel
ou en petit groupe



cor



trombone

les cuivres



trompette

clarinette



hautbois
baroque

les bois



flûte
traversière



saxophone



musique assistée
par ordinateur

MAD

L'apprentissage d'un instrument se fait en cours semi-collectif ou individuel hebdomadaire de 30 minutes à 45 minutes selon le niveau de l'élève. L'enseignement est complété par une pratique collective et un module de formation musicale.

Un parc instrumental est mis à disposition des élèves qui n'ont pas d'instrument. Les nouveaux élèves sont prioritaires pour la location. Le contrat de location est annuel. Tous les instruments ne sont pas disponibles (renseignements auprès du secrétariat : ecoledesarts@coeurdetarentaise.fr | 04 79 24 33 49)

Pratiques collectives

Les pratiques collectives sont les lieux de partage musical, au cœur de l'apprentissage. Elles sont incluses dans le parcours des cycles 1 et 2. Le cours hebdomadaire dure de 45 minutes à 1h30. Ces cours sont aussi accessibles seuls, selon le niveau de l'élève, sans être inscrit à un cours d'instrument.

L'inscription à la chorale (enfants, ados ou adultes) est gratuite pour tous les élèves, à partir de 6 ans, inscrits dans un parcours à l'École des Arts (musique, danse, théâtre) !

Nos pratiques collectives :

- Chorale
- Orchestre à cordes
- Orchestre à vents
- Musiques actuelles (rock, blues, pop, folk)
- Musique assistée par ordinateur
- Musiques traditionnelles (irlandaises, tziganes, etc.)
- Musiques Baroques
- Batucada
- Fanfare

les claviers

piano



clavecin



les percussions

batterie



percussions



guitare
électrique



guitare
acoustique



les cordes

basse



violin



violoncelle

Liste d'instruments non-exhaustive. Les enseignements sont soumis à un effectif minimum d'élèves

ORGANISATION DES ÉTUDES

CYCLE INITIAL		
4 et 5 ans MS et GS	Éveil musical Permet à l'enfant de s'initier à la musique sous toutes ses formes de façon ludique et adaptée à son âge.	45 min en groupe
6-7 ans CP (jusqu'en CE2 selon le souhait de l'enfant)	Découverte Le parcours découverte permet aux enfants de découvrir et pratiquer plusieurs instruments tout au long de l'année avant de faire un choix d'instrument pour l'entrée en cycle 1. Le changement d'instrument se fait après chaque période de vacances.	1h15 en groupe : - 1 cours de technique instrumentale - 1 cours de pratique collective (instrumentale et vocale)

CYCLE 1			
Pour mon enfant à partir du CE1	1 ^e et 2 ^e années 2 cours par semaine	La formation musicale (FM) est incluse dans la pratique collective et le cours de technique instrumentale.	- technique instrumentale (30 min seul ou 45 min en petit groupe de 2 ou 3 élèves) - pratique collective - FM (1h)
	3 ^e et 4 ^e années 3 cours par semaine	La formation musicale est l'objet d'un cours annexe. La pratique collective fait l'objet d'une pratique spécifique.	- technique instrumentale (30 min seul ou 45 min en petit groupe de 2 ou 3 élèves) - pratique collective (45 min à 1h) - formation musicale (1h)

OBTENTION DU DIPLÔME DE CYCLE 1

CYCLE 2			
Pour mon enfant s'il a le diplôme de Cycle 1	durée du cycle : entre 2 et 5 ans	CYCLE 2 — diplômant Cursus classique ou cursus musiques actuelles Ce parcours diplômant prépare à l'obtention du B.E.M.*	- technique instrumentale (45 min seul ou 1h en petit groupe de 2 ou 3 élèves) - pratique collective (1h à 1h30) - formation musicale (1h) - préparation au concours - stages, masterclass
	3 cours par semaine	CYCLE 2 — cursus allégé non diplômant Pour ceux qui veulent s'investir mais ne souhaitent pas obtenir leur diplôme de B.E.M.*	- technique instrumentale (45 min seul ou 1h en petit groupe de 2 ou 3 élèves) - pratique collective (1h à 1h30) - formation musicale (1h) - stages, masterclass

OBTENTION DU DIPLÔME DE CYCLE 2 OU DU B.E.M.*

PARCOURS ADULTES		
Pour les adultes tous niveaux	3 cours par semaine	- technique instrumentale (45 min seul ou 1h en petit groupe de 2 ou 3 élèves) - pratique collective (1h à 1h30) - formation musicale (1h) - stages, masterclass

et aussi ...

GROUPE EXTÉRIEURS SOUTIEN À LA PRATIQUE AMATEUR

L'École des Arts dispose d'un espace équipé et dédié aux musiques actuelles et amplifiées. Cette salle de répétition est ouverte à tous les musiciens et groupes. Elle fait l'objet d'une inscription spécifique à l'École des Arts, et est accessible du 1^{er} septembre au 1^{er} juillet en fonction des disponibilités.

Renseignements auprès du secrétariat de l'École des Arts.
(ecoledesarts@coeurdetarentaise.fr | 04 79 24 33 49)

Le B.E.M* (Brevet d'Études Musicales)

Il est délivré au terme du cycle 2 (diplômant).

L'examen est mis en place par l'ensemble des établissements adhérant au Schéma Départemental d'Enseignements Artistiques du département.

LA FORMATION MUSICALE

Quand vous vous inscrivez à l'école, il faudra suivre un cours de Formation Musicale. Plus qu'un cours de solfège, vous aborderez l'histoire de la musique, vous développerez votre oreille, votre créativité et bien d'autres notions essentielles pour l'apprentissage de la musique !

UN ENGAGEMENT À L'ANNÉE

Les parcours musicaux nécessitent un engagement de l'élève et de la famille, un travail régulier et le suivi de plusieurs cours et ateliers à l'école et à la maison. L'élève inscrit dans ce parcours s'engage également à participer à la vie de l'École (spectacles, auditions...). L'inscription à l'École des Arts permet d'accéder à une formation globale. Ainsi, les cours hebdomadaires peuvent être banalisés, modifiés en fonction des propositions pédagogiques (restitutions publiques, stages, interventions extérieures, etc).



Danse

L'École des Arts propose deux cursus, un en **danse contemporaine** et un en danse **classique**.

LES CYCLES D'APPRENTISSAGE

Un **parcours initial** composé d'un cycle **d'éveil**, d'un cycle **d'initiation** et d'un cycle de **découverte** proposé aux enfants de 4 à 7 ans (Moyen section au CE1). Ce premier parcours aborde l'ensemble des fondamentaux du mouvement (corps, espace, musique et écoute) par le biais de l'expérimentation. Il permet de développer la spontanéité et l'élan du mouvement, d'approfondir l'écoute et la danse avec les autres, enfin il permet de valoriser sa créativité et stimuler sa sensibilité artistique. Une année de découverte vient terminer ce parcours. Lors de ce cycle, les élèves abordent plus spécifiquement les fondamentaux en danse contemporaine et classique et découvrent les bases de leur technicité.

À partir du cycle 1 :

Cycle 1 et 2 (à partir de 8 ans et en fonction du niveau)

À partir du cycle 1, l'élève choisit la ou les esthétiques dans lesquelles il veut évoluer. Ces cycles délimitent les différentes étapes d'apprentissage de la formation des danseurs. Le passage d'un cycle à l'autre se fait sur examen et contrôle continu.

Hors Cycles (pour les grands en fonction de leurs envies)

Des cours et/ou ateliers dans les trois esthétiques (contemporain, classique et jazz) sont dispensés afin de répondre aux attentes des adultes qu'ils soient débutants ou initiés. Un cours de renforcement musculaire / stretching est également proposé.



CYCLE INITIAL		
4 et 5 ans MS et GS	Éveil artistique et corporel Éveil à la danse, sensibilisation artistique en mouvement et en musique	45 min par semaine
6 ans CP	Initiation Pratique ludique des fondamentaux de la danse : corps, espace, rythme	1 h par semaine
7 ans CE1	Découverte Découvrir en alternance les deux esthétiques, contemporaine et classique	1 h par semaine
CYCLE 1		
8 ans à partir du CE2	CYCLE 1 - Choix de l'esthétique classique ou contemporaine Examen de fin de cycle en interne pour le passage au cycle supérieur.	1 cours de 1h à 1h15 par semaine
CYCLE 2		
dès 12 ans de la 6 ^e à la 3 ^e	CYCLE 2 - Danse classique, contemporaine. Cours techniques et ateliers.	1 cours de 1h à 1h30 par semaine
PARCOURS ADULTE		
ado et adultes	Danse classique, jazz, contemporaine, barre au sol. Cours en fonction du niveau (débutant, intermédiaire, avancé).	1h à 1h30 par semaine



Théâtre

La pratique théâtrale est un exercice complet. Seul ou en groupe, chaque pratiquant sera amené à travailler sur sa posture, sa voix, sa présence dans l'espace, sa capacité d'improvisation et d'adaptation.

Des exercices de diction seront mis en place (virelangues ou exercices ludiques), des jeux d'écoute et d'interactions, des saynètes, pour petit à petit proposer un spectacle face au public.

Au travers de l'improvisation, clownesque ou dramatique, ou en s'appuyant sur des textes classiques ou contemporains, les différents aspects de la discipline seront abordés.

Donner un espace privilégié et bienveillant dans lequel chacun pourra se découvrir et exprimer sa propre liberté artistique, voilà l'objectif du théâtre dans notre établissement.

Cursus théâtre renforcé

L'École des Arts propose un cursus de théâtre renforcé aux élèves du collège Jean Rostand de Moutiers. Il s'agit d'un parcours de deux séances par semaine, l'une effectuée durant le temps scolaire pour les élèves des classes à horaires aménagés, la seconde sera effectuée hors du temps scolaire, sur le site de l'École des Arts.

Renseignements auprès du Collège de Moutiers et du secrétariat de l'École des Arts.

Un tarif spécifique sera proposé (ecoledesarts@coeurdetarentaise.fr | 04 79 24 33 49)



6 / 8 ans - éveil CE1 / CE2	1h par semaine	MOÛTIERS École des Arts, Espace Culturel Intercommunal
9 / 10 ans CM1 / CM2	1h30 par semaine	
11 / 12 ans 6e / 5e	1h30 par semaine	
13 / 14 ans 4e / 3e	1h30 par semaine	
15 / 18 ans lycée	2h par semaine	
ADULTES	2h par semaine	École des Arts, + Collège Jean Rostand
CURSUS RENFORCÉ	4h par semaine	

Tarifs

Le tarif des cotisations présenté ci-après est le montant annuel. Le tarif dépend :

- du quotient familial (sur justificatif de moins de 3 mois à l'inscription)
 - du lieu de résidence
- (territoire = Communautés de Communes Cœur de Tarentaise, Vallées d'Aigueblanche et Val Vanoise)

Remises

REMISE FAMILLE

Une remise de 5% est accordée à partir du 2^e élève de la famille d'un même foyer fiscal. Cette remise s'applique au profil de l'élève ayant le tarif global le plus bas, toutes disciplines confondues.

REMISE 2^e INSTRUMENT

Une remise de 68% est accordée sur le tarif du cycle musique 2 en cas d'inscription à un 2^e instrument par un même élève. L'inscription en 2^e instrument est possible uniquement à partir du 2^e cycle.

REMISE 2^e PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

Une remise de 50% est accordée sur le tarif de la pratique collective, pour la deuxième pratique collective et les suivantes (si pratiques collectives seules).

REMISE HANDICAP

Une remise de 10% est accordée aux personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif.

REMISE ÉLÈVES INTERNES

Les élèves internes des collèges et lycées de Moûtiers sont considérés comme résidents du territoire. Le tarif "territoire" leur est appliqué.

REMISE SAISONNIERS

Sont considérées comme «saisonniers» les personnes dont la présence sur le territoire de la Savoie est discontinuée sur l'année scolaire du fait de leur activité professionnelle.

En cas d'inscription sur 5 mois, le tarif sera minoré de 50% du tarif normal. En cas d'inscription sur 3 mois, le tarif appliqué correspondra au tarif d'un trimestre.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE

Dans le cas d'une inscription en cours d'année (hors saisonniers), le paiement sera dû à compter du trimestre commencé. L'engagement sera jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

REMISE ABSENCE DU PROFESSEUR

Une indemnité forfaitaire est accordée aux familles en cas d'absence non remplacée d'un enseignant pour une durée supérieure à 15 jours consécutifs.

Musique **tarif annuel**

Quotient familial QF		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus
ÉVEIL	Territoire	60€	114€	144€	174€	219€
	Extérieur	78€	148€	187€	226€	285€
DÉCOUVERTE	Territoire	180€	297€	369€	444€	525€
	Extérieur	234€	386€	480€	577€	683€
CYCLE 1 (1e et 2e années)	Territoire	180€	297€	369€	444€	525€
	Extérieur	234€	386€	480€	577€	683€
CYCLE 1 (3e et 4e années)	Territoire	192€	306€	381€	459€	540€
	Extérieur	250€	398€	495€	597€	702€
CYCLE 2	Territoire	192€	306€	381€	459€	540€
	Extérieur	250€	398€	495€	597€	702€
ADULTES	Territoire	192€	306€	381€	459€	540€
	Extérieur	250€	398€	495€	597€	702€
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE	Territoire	81€	105€	129€	138€	144€
	Extérieur	105€	137€	168€	179€	187€
FORMATION MUSICALE SEULE	Territoire	81€	105€	129€	138€	144€
	Extérieur	105€	137€	168€	179€	187€
CHORALE	TARIF NON SOUMIS AU QF					81€
FANFARE						69€

ACCÈS SALLE DE RÉPÉTITION

40€/an pour chaque personne membre d'un groupe de musique (hors association)

150€/an pour une association

accès à la salle après validation par la direction de l'École des Arts d'un créneau fixe pour l'année scolaire de septembre à fin juin.

Danse tarif annuel

Quotient familial QF		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus
ÉVEIL	Territoire	80€	134€	161€	177€	208€
	Extérieur	92€	154.10€	185.15€	203.55€	239.20€
INITIATION	Territoire	180€	212€	239€	255€	286€
	Extérieur	207€	243.80€	274.85€	293.25€	328.90€
DÉCOUVERTE	Territoire	180€	212€	239€	255€	286€
	Extérieur	207€	243.80€	274.85€	293.25€	328.90€
CYCLE 1 & 2 ADULTES 1 cours / semaine	Territoire	190€	230€	257€	273€	304€
	Extérieur	218.50€	264.50€	295.55€	313.95€	349.60€
CYCLE 1 & 2 ADULTES 2 cours / semaine	Territoire	228€	276€	308€	327€	364€
	Extérieur	262.20€	317.40€	354.20€	376.05€	418.60€
CYCLE 1 & 2 ADULTES 3 cours / semaine	Territoire	256.50€	310.50€	346.95€	368.55€	410.40€
	Extérieur	294.98€	357.08€	398.99€	423.83€	471.96€

Quotient familial (QF)		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus
6 - 8 ans CE1 - CE2 1H	Territoire	80€	134€	161€	177€	208€
	Extérieur	92€	154.10€	185.15€	203.55€	239.20€
9 - 14 ans CM1 - 3e 1H30	Territoire	180€	212€	239€	255€	286€
	Extérieur	207€	243.80€	274.85€	293.25€	328.90€
15 - 17 ans ADULTES 2H	Territoire	190€	230€	257€	273€	304€
	Extérieur	218.50€	264.50€	295.55€	313.95€	349.60€
CURSUS RENFORCÉ	Territoire	228€	276€	308.40€	327.60€	364.80€
	Extérieur	296.40€	358.80€	400.92€	425.88€	474.24€

Informations pratiques

L'équipe

- > 15 enseignants en musique, dont une musicienne intervenante.
- > 2 enseignantes en danse.
- > 1 enseignant en théâtre.

Une école, plusieurs sites

à MOÛTIERS

- > École des Arts et Auditorium, Espace culturel intercommunal, place L. Lungo.
- > Salle de danse à l'Espace Boëro, rue de la Chaudanne.
- > Salle des fêtes.

à BOZEL

- > École de musique, rue de l'église (au dessus de la bibliothèque municipale).
- > Salle sous la Mairie.

Renseignements, tarifs et inscriptions

Après du secrétariat de l'École des Arts sur le site de Moûtiers

ecoledesarts@coeurdetarentaise.fr | 04.79.24.33.49

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Septembre, octobre, mai, juin :

Lundi | 9h00-12h00 et 13h30-18h30
Mercredi
Mardi 13h30-17h30
Jedi 9h00-12h00 et 13h30-17h30

De novembre à avril :

Lundi 9h00-12h00 et 13h30-18h30
Mardi 13h30 -17h30
Mercredi 9h00-12h00 et 13h30-17h30

+ d'infos **WWW.ECOLE-DES-ARTS.FR**